



**VILLE D'ACTON VALE
PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2026**

La greffière dépose au Conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 20 janvier 2026

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu mardi, le 20 janvier 2026 à 16 h à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SUJETS À DISCUTER**
 - 3.1 - Désignation des signataires d'une servitude en faveur de la Ville d'Acton Vale - Les Quartiers St-André Inc.**
- 4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Donné à Acton Vale, ce 20 janvier 2026

Claudine Babineau, OMA, Greffière